

Restauration territoriale

50% DE PRODUITS DURABLES : COMMENT RELEVER LE DÉFI

8 h 30 – 12 h 45

- **Loi Alimentation : décryptage de l'article 24**
 - 50 % de produits « durables » : point sur les produits éligibles
 - Les modalités d'application et les obligations pour les sites de restauration

↳ **Delphine Ducoeurjoly**, Ingénieur conseil
- **Quels sont les défis et leviers pour renforcer la durabilité des politiques alimentaires**
 - Quels compromis entre les différents défis de la durabilité pour la politique alimentaire
 - Quelle coordination territoriale dans un PAT
 - Quels rôles des collectivités locales pour améliorer la durabilité des systèmes alimentaires

↳ **Emmanuel Raynaud**, Directeur de recherche, Institut national de la recherche agronomique (INRA)
- **20% de produits bio en restauration collective, c'est possible : oui mais comment**
 - Comment les fournisseurs s'organisent pour répondre à la demande croissante des collectivités
 - Les clés pour un approvisionnement bio et local réussi
 - Les ressources et les outils disponibles

↳ **Mathilde Azzano**, Chargée de mission restauration collective, Fédération des producteurs bio de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Retour d'expérience : vers un Projet Alimentaire Territorial de la Métropole Rouen Normandie**
 - Les premières pistes d'action envisagées pour rapprocher l'offre et la demande en produits locaux sur le territoire de la métropole
 - Quelle méthodologie de projet pour une approche concertée

↳ **Amandine Mosnier**, Chargée d'opérations agricoles, Métropole Rouen Normandie
- **Les nouvelles stratégies des sociétés de restauration en faveur des produits bio et des circuits de proximité :**
 - Quelles sont les attentes formulées par les collectivités et comment s'y adapter
 - Comment se nouent les partenariats avec les producteurs locaux et quelles sont les pratiques de référencement
 - Sur quoi appuyer la communication en direction des convives

↳ **Isabelle Desclozeaux**, Responsable du projet alimentaire territorial, Sogeres-Sodexo

↳ **Carole Galissant**, Directrice du pôle nutrition groupe, Sogeres-Sodexo et Présidente de la commission nutrition, SNRC

14 h – 17 h 30

- **Comment évaluer l'impact environnemental d'un aliment**
 - Qu'est-ce qu'une analyse de cycle de vie
 - Comment évaluer les impacts environnementaux des denrées alimentaires
 - Quels sont les outils à la disposition des fournisseurs et des acheteurs

↳ **Sarah Martin**, Ingénieur, Service forêt, alimentation et bioéconomie, ADEME
- **Témoignage : les lycées des Hauts-de-France mutualisent leurs achats de produits bio**
 - Présentation du groupement d'achat et du marché bio
 - Les leviers rédactionnels mobilisés en faveur des fournisseurs bio locaux
 - Les principaux résultats et l'avenir de la démarche

↳ **Eric Thorel**, Coordonnateur du groupement de commande bio, Région Hauts-de-France
- **REGAL : une centrale d'achat régionale au service de l'achat local et de qualité**
 - Présentation de la centrale d'achat REGAL et des services proposés aux adhérents
 - Comment concilier achat local et massification des achats à l'échelle régionale
 - Les perspectives de déploiement de la centrale

↳ **Anne Ragon**, Directrice de projet centrale d'achat, Région Auvergne Rhône-Alpes
- **Alimentation bio et santé publique**
 - Manger bio, est-ce meilleur pour la santé des convives
 - Que disent les études sur le sujet

↳ **Krotoum Konaté**, Nutrithérapeute et experte en système alimentaire biologique
- **Quelles mesures pour une amélioration significative de la qualité des repas dans le cadre d'une DSP**
 - Une volonté politique affirmée dans le cadre de l'Agenda 21
 - Les critères de qualité retenus dans le nouveau cahier des charges de la DSP
 - L'information des familles

↳ **Nicolas Kowbasiuk**, Adjoint au Maire délégué à l'éducation, au périscolaire et à la petite enfance, Mairie de Taverny

↳ **Damien Bordeloup**, Collaborateur de cabinet de Madame le Maire, pilote Agenda 21, Mairie de Taverny

↳ **Valérie Nouvion**, Directrice de l'Action éducative, Mairie de Taverny



Journée animée par **Delphine Ducoeurjoly**, Ingénieur conseil

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR :
<https://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/journees-d-etudes-st-5>
Journée d'étude
« Restauration territoriale »

OU AU VERSO ➔



Restauration territoriale

50% DE PRODUITS DURABLES : COMMENT RELEVER LE DÉFI

BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/organisme

Adresse

Code postal..... Ville.....

Participant

Monsieur Madame

Nom

Prénom

Fonction

Tél.

E-mail *

(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

Règlement (1) :

mandat administratif chèque joint (2)

Adresse de facturation.....

Service interlocuteur

Code postal..... Ville.....

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB: 26 - IBAN : FR76 30066109 4900 0200 6200 126 - Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP - N° SIRET: 404926958 00020 - Code APE: 5813Z

Date :

Cachet et signature :

MA COMMANDE

Collectivités locales :
490 € HT (588 € TTC)

Entreprises publiques
et privées, établissements
publics : 590 € HT (708 € TTC)

Total : € HT*

* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :
accueil café, déjeuner, conférences-débats,
documents et traitement de l'inscription.

Informations inscriptions multiples, rendez-vous sur :

<https://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/journees-d-etudes-st-5>

Journée d'étude « Restauration territoriale »,
tarifs d'inscription

JE_REST_111218

➔ Nombre de places limité, bulletin à retourner avant le 6 décembre 2018

- Par email :
penelope.vincent@infopro-digital.com

- Par courrier à :

Pénélope Vincent / Territorial

Antony Parc II
10, place du Général de Gaulle
BP 20156 - 92186 Antony Cedex

- Par Fax au **01 77 92 98 17**

Les Journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38040 55 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil.evenements@infopro-digital.com. Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv>



INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera dans Paris intramuros. Le lieu exact vous sera précisé lors de l'envoi de votre convocation. Il sera aisément accessible en transports en commun.

Pour toute autre information : Elvire ROULET – Tél. : 01 77 92 93 36 – elvire.roulet@infopro-digital.com